



CERTIBIOCIDÉ AUTRES PRODUITS

PUBLIC CONCERNÉ

Les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits suivants : - TP8 - TP15 - TP21

DURÉE

- Formation Initiale ou Renouvellement :
1 jour (7 heures)
- Présence obligatoire, toute absence partielle ou totale empêche la délivrance de l'attestation de stage pour l'obtention du certificat

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation sur les produits de protection du bois, les produits avicides et les produits antisalissures
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits de protection du bois, des produits avicides et des produits antisalissures et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement
- Contribuer à limiter le recours aux produits de protection du bois, aux produits avicides et aux produits antisalissures en privilégiant des alternatives non chimiques
- Assurer une utilisation durable des produits de protection du bois, des produits avicides et des produits antisalissures dans le cadre d'une activité professionnelle
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits de protection du bois, des produits avicides et les produits antisalissures (gestion des effluents, des déchets organiques,...)

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, table ronde, échange de pratiques, exercices, vidéos, témoignages

EVALUATION ET SANCTIONS

Questionnaire final validé par le ministère en charge de l'environnement, seuil de réussite : 20/30.
En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat.
Certificat de réalisation

PROXALYS Environnement s'engage à étudier toute adaptation logistique ou pédagogique de ses formations afin d'en faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

Pour tout savoir sur les modalités d'accès à nos formations et nos tarifs contactez nous :

02.23.21.18.18

formations@proxalys-environnement.com

Répertoire spécifique Fiche RS6441

Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie autres produits



Proxalys
Environnement

Un service de





CERTIBIOCIDES AUTRES PRODUITS

PROGRAMME

Réglementation

- Qu'est-ce qu'un produit biocide ?
- Le certibiocide
- L'autorisation de mise sur le marché
- Aspects méthodologiques : les étapes du traitement, appliquer la juste dose
- Disponibilité de l'information :
 - Les fiches de données de sécurité
 - Étiquetage réglementaire
 - Communiquer auprès du public
- Transport de matières dangereuses
- Le stockage des biocides

Santé

- Voie d'intoxication
- Situation exposante
- Les équipements de protection individuelle
- Savoir agir en cas d'intoxication

Les produits biocides de protection contre le bois

- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- Stratégies visant à limiter le recours aux biocides

Les produits biocides avicides

- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- Stratégies visant à limiter le recours aux biocides

Les produits biocides antiallures

- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- Stratégies visant à limiter le recours aux rodenticides

Gestion des déchets

QCM certifiant 20 bonnes réponses attendues sur 30 questions



Calendrier et inscription c'est par ici ! 

